



Surveillance et entretien des pneus, roues et jantes

Surveillance de la pression de gonflage des pneus

Les pressions de gonflage doivent être vérifiées avec une périodicité régulière.

Les contrôleurs de pression doivent être précis et manipulés avec précaution au même titre que n'importe quel appareil de mesure. Les faire vérifier régulièrement, et éventuellement régler, par le fabricant ou dans un atelier agréé par celui-ci.



L'augmentation de la pression pendant le roulage, qui peut atteindre ou même dépasser 20%, est un phénomène normal prévu lors de la construction du pneumatique. C'est pourquoi il faut contrôler les pressions de gonflage les pneus étant froids, ou après plusieurs heures d'arrêt.

 **Ne jamais diminuer la pression d'un pneu chaud.**

Réparation des pneus



Travaux de Normalisation des Pneumatiques pour la France

Tout pneumatique ayant roulé à plat ou avec une pression anormalement basse doit être impérativement démonté avant toute remise en roulage pour vérification de l'intérieur de l'enveloppe.

Après utilisation d'un système curatif de réparation temporaire pour remise en roulage de l'enveloppe après mise à plat sans démontage, nous recommandons un roulage à vitesse modérée et une vérification au plus tôt avec démontage par un spécialiste.

Les réparations doivent être effectuées, après un examen approfondi de l'enveloppe, **par un spécialiste** n'utilisant que du matériel et des produits recommandés par les manufacturiers.

Entretien des roues

La roue est un organe de sécurité.

Il est recommandé de la vérifier régulièrement pour s'assurer qu'il n'y a pas de déformation, d'usure importante, de corrosion, de rupture ou de fissure.

L'état de la peinture et des faces d'appui des roues montées en jumelé doit être régulièrement contrôlé, en particulier lors des interventions sur pneus.



Ce qui ne doit formellement pas être réalisé sur une roue :

- **une réparation** : la réparation par soudure des jantes ou disques fissurés entraîne une rupture encore plus rapide de ces deux éléments,
- **une modification structurelle** : perçages de nouveaux trous d'attache, réalésage des trous existants.

Les roues déformées ou défectueuses ainsi que les roues avec attaches déformées ou défectueuses doivent être impérativement remplacées.